

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU C.I.F

(extrait du procès verbal de la réunion du Mercredi 17 Juin 2009)

Sous la présidence de M.
Patrice ROY, Président du C.I.F.

En présence de M. Clément
SCANSAROLI, Président
d'Honneur,

M. Jean Pierre PEGURRI,
Secrétaire Général,

MM. Roger GRENIER, Vice -
Président délégué, Claude
CRAMETE, Christian DAGUE et
Gérard PHILIPPE, Vice -
Présidents.

Membres :

MM. Marc ANSERMIN – Lucien
BOUNIOU – Bernard BOTTEMER
– Alain BRISEUX – Mmes Josette
DA SILVA-PEREIRA – Aude
LEFORT-KOVATCHEVITCH - MM.
Jean - François MAILLET – Rémy
TURGIS.

Assiste également à la réunion :
M. Francis COQUOZ, Conseiller
Technique Sportif Régional.

Sont excusés : M. Jacques
REGNIER, Trésorier Général.
Melle Céline HUTSEBAUT –
MM .William BASTIT –
Dominique BERNEAU – Gérard
DJIZMEDJIAN, Membres.

MM.Mario BELTRAME – André
BERTAU – René JARLAUD –
Michel LEFORT et Henri
ROEHR, Membres d'Honneur.

**Le Président ROY ouvre la
séance à 17 H 35 en souhaitant
la bienvenue aux membres
présents en rappelant tout
d'abord :**

-le décès de M. Paul FOURNIER,
ancien Président des
associations cyclistes
Aulnaysiennes : CCA ESNE et EC
AULNAY. Au nom du Comité de
l'Île de France, des
condoléances ont été adressées
à la famille et à l'E.C. Aulnay.

-que notre collègue Céline
HUTSEBAUT, membre du CD du
CIF, a donné naissance à un
petit ALIX, faisant la joie des
heureux parents et des familles.
Au nom du Comité, des
félicitations ont été adressées
à Céline et Olivier et, des
souhaits d'une vie pleine de
bonheur à ALIX.

**Reprenant l'ordre du jour,
Patrice ROY, fait procéder à
l'adoption du compte rendu de
la réunion du comité directeur
du 9 Avril 2009. (Unanimité)**

VIE REGIONALE.

Le Président :

- rappelle que suite à la réunion
du Bureau qui s'est tenue le 12
Mai 2009, il a été décidé que
les **bureaux du CIF seront
fermés pour les Fêtes de fin
d'Année (23 Décembre 2009 au
4 Janvier 2010 au matin)**. Il
invite les responsables des
associations et les
correspondants à prendre
toutes les dispositions dans les
semaines qui précèdent cette
période pour déposer au CIF,
les demandes de licences 2010,

les déclarations d'épreuves de
cyclo-cross etc... En outre, il
signale que des réflexions sont
en cours auxquelles les
membres du personnel y seront
associés pour prévoir les
modalités d'une fermeture des
bureaux en Août 2010 sur un
maximum de deux semaines.

- signale avoir confirmé au
Conseil Régional que le CIF
avait désigné en décembre
2008 pour l'année 2009 le
club référent à savoir le
C.M.AUBERVILLIERS parmi les
trois autres associations sur les
rangs. Pour 2010, la liste des
associations présentée au
Conseil Régional est la
suivante : pour la route
C.M.AUBERVILLIERS –
ARGENTEUIL VAL DE SEINE et
l'U.S.CRETEIL pour la Piste.

- précise qu'au 17 Juin 2009 la
situation des effectifs est la
suivante : 7047 licences
enregistrées soit 86 de plus
qu'en 2008 à la même époque.

- Annonce avec une réelle
satisfaction la sélection pour les
Championnats d'Europe Route
Juniors des coureurs suivants :
Alexandre BILLON
(C.M.AUBERVILLIERS) Romain
DELALOT (J.S.LA FERTE
GAUCHER) – et Jimmy TURGIS
(U.S.M.TRANSPORTS). En outre,
le CTR porte à la connaissance
des membres du CD la sélection
de Morgan KNEISKY (en ligne)

et Tony GALLOPIN (clm) pour les Jeux Méditerranéens sur route. Enfin, une autre bonne nouvelle, c'est la sélection chez les Dames, de Roxane FOURNIER et Marion ROUSSE (toutes les deux de l'E.S.G.L.) pour les Championnats d'Europe Juniors sur route et sur piste.

Le Comité Directeur adresse ses félicitations et ses encouragements à ces licenciés.

FINANCES.

En l'absence de Jacques REGNIER, trésorier général excusé, le président donne lecture du **rapprochement budgétaire au 31 mai 2009**. Il en ressort :

- une maîtrise globale au niveau des charges de fonctionnement.
- Une inquiétude sur les recettes de base et particulièrement au niveau des cessions, où un montant de remboursement des timbres d'engagement détenus par nos associations obère les produits d'un montant de près de 33000 euros.

L'exercice 2009 sera donc difficile, une situation intermédiaire avec notre commissaire aux comptes permettra fin juillet une approche plus précise en intégrant certaines données inconnues à ce jour

notamment au niveau du volume des subventions annuelles. Après avoir répondu aux questions des membres intervenants et après avoir communiqué différentes données statistiques, le président aborde la situation de trésorerie et notre encours de règlements à effectuer auprès de la FFC.

Notre fédération nationale a décidé de passer une convention d'étalement des règlements dus par les comités régionaux, le CIF étant directement concerné, le président régional sollicite l'accord du comité directeur pour négocier au mieux les conditions d'apurement d'un arriéré important, ainsi que le plan de trésorerie futur nous permettant de lisser le règlement en son temps des factures fédérales des exercices futurs (accord à l'unanimité).

Concernant **les challenges du C.I.F.** et conformément aux souhaits émis par certains membres lors de la précédente réunion les budgets réalisés de l'exercice 2008 (CIF et Organisateur) sont remis à l'assistance.

J.F Maillet, organisateur 2009 apporte les précisions nécessaires sur le coût total du service d'ordre nécessaire au bon déroulement des épreuves du 20 septembre prochain. Le nouveau devis est adopté après

étude selon la répartition suivante :

- mutualisation de 250 euros par comité départemental.
- le reliquat à la charge du C.I.F.

VELODROME DE ST QUENTIN EN YVELINES.

En octobre 2007, le Comité directeur d'alors avait émis des réserves sur la possibilité d'héberger le CIF à ST QUENTIN en YVELINES et ce compte tenu à l'époque du manque d'informations sur les possibilités (location ou achat). Relancé cette année par la F.F.C., le Président fournit des explications complémentaires sur le sujet qui prend corps. Patrice ROY signale que compte tenu des problèmes financiers de notre comité, une étude sans engagement doit être lancée sur les modalités d'acquisition d'un local, en location ou achat et ce afin d'effectuer une opération financière par la vente du siège. Cela va de soi si ce genre d'opération est envisagée, un nouveau débat s'instaurera, le moment venu au sein du Comité Directeur puis une Assemblée Générale extraordinaire serait convoquée en son temps et ce en application des statuts régionaux en cours de validité.

ENGAGEMENTS PAR LA VOIE D'INTERNET.

Christian DAGUE, Vice - Président en charge de ce poste questionné sur le fonctionnement de cette procédure, signale que la majorité des associations est satisfaite. Il précise néanmoins que des améliorations sont apportées s'il y a lieu, au fil du temps.

Le Président régional, revenant sur la mise en place par la FFC, d'un même système de réception des engagements, repose la question du maintien ou non de notre propre système. Un débat s'instaure sur le sujet et ce compte tenu des spécificités de notre comité. Après avoir obtenu des réponses à certaines interrogations, **mis aux voix le transfert de la réception des engagements route et piste par internet au système fédéral pour 2010 est adopté à l'unanimité.** Toutefois le président adresse un courrier au Président Fédéral pour la prise en compte de certaines de nos spécificités et entre autres l'enregistrement des prix d'équipe....

Seule, sera maintenue dans le système régional actuel, la réception par internet des engagements de cyclo-cross.

Cela va de soi, que des informations quant aux dispositions à observer seront publiées sur le site et

sur la lettre d'informations, en leur temps.

IMPORTANT : « Le Comité Directeur prend la décision de fixer la date butoir de remboursement des vignettes d'engagement individuel et par équipe au 31 OCTOBRE 2009 (délai de rigueur). Plus aucun remboursement ne sera accepté après cette date. »

Enfin, sur proposition de M. Jacques REGNIER, Trésorier Général, les associations non informatisées et utilisant les services du CIF afin de rentrer leurs engagements dans le système informatique se verront taxées d'un montant forfaitaire mensuel qui sera fixé lors de la réunion du Comité Directeur du mois d'Octobre dans le cadre de la tarification régionale. (Accord à l'unanimité)

LES « REGIONS CYCLISTES »

Le Président Patrice ROY, fait part d'une étude de la FFC quant à la possibilité de création d'un supplément mensuel dans la « FRANCE CYCLISTE » intitulé « les Régions Cyclistes » et comprenant plus de 80 pages.

La France Cycliste servirait annuellement 22 numéros généraux dont 11 seraient

accompagnés de cette nouvelle parution soient un par mois (sauf au mois d'août). Notre Comité en fonction des effectifs et du dernier chiffre connu des abonnements à notre ancien organe de presse régional disposerait de 5 pages.

Le contenu sera décidé par le Comité Régional à charge pour lui de se préoccuper de la composition et de la mise en page de nos articles.

Possibilité est donnée de publier de la publicité dont le coût financier sera précisé en son temps, mais ce dernier sera réparti par moitié à la FFC et au CIF.

Du côté financier, l'affiliation de l'association serait assortie de deux abonnements obligatoires à la France Cycliste.

Le montant de l'abonnement annuel à La France Cycliste s'élèverait à 57€ dont 15€ reviendraient au CIF.

Cette question est débattue par les membres du Comité Directeur qui après un tour de table, se prononcent à l'unanimité, pour une adhésion de principe à cette proposition. AFFAIRE A SUIVRE ...

DOMAINE TECHNIQUE ET REGLEMENTAIRE.

Roger GRENIER, Vice - Président Délégué, en charge de ce secteur rappelle avoir

collationné les règlements particuliers pris au fil des années par les différents Comités Directeurs afin de permettre à tous les licenciés d'y avoir recours en cas de besoin. Publication sur trois pages en a été faite sur le site régional, sous la rubrique «REGLEMENTATION REGIONAL E» (*feuillets de couleur jaune.*)

LE CONSEILLER TECHNIQUE SPORTIF REGIONAL.

La parole est donnée à Francis COQUOZ, qui narre divers sujets, et notamment :

-sur les résultats excellents obtenus par les représentants régionaux des diverses disciplines là où ils étaient engagés.

-sur l'utilisation importante de la piste amovible de BMX, et de la forte demande de celle-ci résultant de la publicité qui en a été faite tant auprès des Municipalités et autres organismes de jeunesse.

- souligne sa présence non sans émotion, dans divers hôpitaux d'enfants malades dans le cadre de l'Association « 1^{ère} de Cordée » où se déroulèrent diverses démonstrations de VTT-TRIAL, qui intéressèrent les petits malades.

- sur le Pôle Espoirs de Fontainebleau qui comporte 16 licenciés de notre Comité, il précise avoir rencontré la

Directrice Technique Nationale, Me Isabelle GAUTHERON ainsi que les responsables militaires de Fontainebleau afin que le pôle soit reconnu « POLE EXCELLENCE DE CYCLISME. »

- divers autres sujets sont abordés par le CTSR, qui répond à diverses questions des membres présents et qui termine son intervention par souhaiter une aide pour le soulager dans sa charge (notamment au niveau administratif)

LES COMMISSIONS REGIONALES.

Comme l'avait demandé le Président Patrice ROY, les Présidents des commissions ont adressé en leur temps les questions diverses qui ont été passées en revue et débattues par le Comité Directeur.

ROUTE (Président Claude CRAMETE) :

Montées des catégories pour la saison 2010. (propositions)

- De Seniors 3^o en 2^{ème} catégorie = 3 victoires ou 2 victoires + 3 places dans les cinq premiers.

- De 2^{ème} en 1^{ère} catégorie = 4 victoires ou 3 victoires + trois places dans les cinq premiers.

A l'unanimité, il est décidé d'appliquer à titre d'essai ces décisions pour la saison 2010.

Engagements :

Les épreuves seront limitées au minimum à 100 engagés, sauf si le parcours justifie pour la sécurité, une limitation inférieure. Dans ce cas, une décision sera prise par la commission. (*unanimité avec application pour 2010*).

Championnat régional C.L.M. :

Pour 2010, suppression des épreuves appelées « semi-régionale ». Une seule épreuve sera organisée. (*unanimité*)

Licenciés Départementaux-Open :

Pour 2010, les possesseurs de cette licence seront autorisés à participer, hormis les épreuves réservées à leurs catégories, qu'aux seules épreuves ouvertes aux 3^{ème} catégorie, Pass'Cyclisme Open et aux 3^{ème} catégorie, Pass'Cyclisme Open et Juniors. (*Accord du Comité Directeur à la majorité : 9 voix pour – 1 abstention et 5 pour le statut-quo*).

Epreuves non déclarées au Calendrier :

Pour 2010, les épreuves non inscrites au calendrier initial, devront avant la constitution des dossiers, faire l'objet d'un accord au préalable non plus des présidents départementaux concernés, mais par les organisateurs des épreuves de la même journée et des mêmes catégories et en dernier par la

commission de la route, ceci pour la cohérence du calendrier. (*accord du Comité Directeur*)

Limitation des épreuves dans une même journée :

Cette disposition est très difficile à mettre en place compte tenu de l'obligation faite aux organisateurs de mettre sur pied leurs épreuves à des dates bien précises. (*le Comité Directeur à la majorité décide le statu-quo par 10 voix – 2 voix pour – 3 abstentions*).

La commission devra agir en conséquence au moment de l'établissement du calendrier final, pour tenter autant que faire se peut, un équilibrage de ce dernier en fonction des effectifs concernés.

PISTE :

M. Lucien BOUNIOL, Président de la Commission, fait le point sur les activités de la saison piste en cours, et souligne le comportement inadmissible de la part de certains licenciés.

En outre, il réitère le souhait que les calendriers de 2010 se fassent en connaissance de cause, ceci pour éviter des chevauchements privant ou réduisant chez les unes et les autres disciplines la présence de concurrents.

CYCLO-CROSS :

Sur présentation de M. Rémy TURGIS, Président de la

Commission, le Comité Directeur, valide :

- la réglementation prévue pour la saison 2009-2010, y compris celle des Championnats Régionaux et des trophées régionaux.
- la tarification régionale 2009/2010

Toutes ces informations seront publiées sur le site régional par le responsable de la Commission.

CYCLISME POUR TOUS :

Diverses questions posées par Marc ANSERMIN, Président de la Commission, sur :

- le classement des seniors 3^{ème} Catégorie VTT, n'ayant pas marqué de points F.F.C.

Réponse du Président Patrice ROY : la même catégorie.

- le souhait de mettre en place une procédure tendant à connaître d'avantage les licenciés de la F.S.G.T et de l'U.F.O.L.E.P (*proposition de mise à l'étude pour une faisabilité dans le futur*)

CORPS ARBITRAL :

Le Président Jean François MAILLET, fait part des travaux de sa commission en précisant notamment sur :

- **La formation des arbitres régionaux et nationaux du cyclisme traditionnel**, que

des dispositions sur ce sujet seront prises.

- **Les modalités de désignation des arbitres pour 2010**, seront modifiées.
- **La grille des vacances pour la prochaine saison**, est présentée et étudiée par le Comité Directeur, lequel l'adopte à l'unanimité. Cette grille comme les autres chapitres narrés ci-dessus seront publiés en leur temps par la commission sur le site régional afin que tous les intéressés soient informés. (*Application début de la saison de cyclo-cross 2009-2010*)

DAMES :

Madame Josette DA SILVA-PEREIRA, Présidente de cette commission, présente diverses questions dans son rapport. Les membres du Comité Directeur prennent position sur certaines d'entre elles à mettre en application pour la saison 2010. Ces dernières seront précisées en leur temps dans un article spécial qui sera publié sur le site régional avant l'établissement du calendrier de la future saison.

B.M.X. :

Monsieur Gérard PHILIPPE, Président de la Commission confirme :

- la progression des effectifs (+142)
- que huit compétitions ont été mises sur pied

- que 150 licenciés régionaux participeront au Championnat de France à CARQUEFOU (44).
- le calendrier des épreuves 2009-2010 en invitant les associations à se porter candidates pour mettre sur pied l'une d'entre elles.
- les dates des épreuves servant de support à la Coupe de France
- d'autres dates d'épreuves officielles.

CAISSE DE SECOURS :

Mme Aude LEFORT-KOVATCHEVITCH, Présidente de cette commission, précise que deux affaires importantes ont fait l'objet d'une étude et de décisions de la part des membres composant la commission.

JEUNES :

Le Président Christian DAGUE, après avoir fait le point sur l'activité de la commission propose une modification des « **activités des écoles de vélo et minimes** », pour la prochaine saison.

Cette question est renvoyée au Bureau Régional qui reçoit mission par le Comité Directeur de se positionner en attente d'une décision fédérale en la matière (à l'ordre du jour du prochain CA de la FFC les 10 et 11 juillet prochain)

NOUVELLES TECHNOLOGIES ET DOMAINE DES ORGANISATIONS.

M. Alain BRISEUX, Président de cette commission indique :

- **que du côté des organisations**, il est envisagé de constituer un recueil destinée à tous les organisateurs d'épreuves routières dans lequel se trouveraient les différentes démarches et actions à accomplir à partir de la constitution des dossiers administratifs, des négociations éventuelles avec les collectivités, les services officiels etc....., jusqu'à la mise en place des moyens techniques et sécuritaires.

- **du côté des nouvelles technologies**, outre la réception des engagements (sujet traité plus haut) la commission insiste sur l'utilisation au maximum de l'outil informatique par tous les acteurs allant du Comité Régional, aux licenciés en passant par les départements et les associations. Cette disposition permettra de réduire les dépenses de fonctionnement, en papier, en photocopies mais également en frais postaux, etc.....

INTER SAISON 2009-2010.

Le Président Patrice ROY, devait confirmer que la date de **l'Assemblée Générale Régionale décentralisée est fixée au Samedi 16 Janvier 2010, laquelle se déroulera dans le Val d'Oise.** A charge au Président du Comité Départemental, Claude

CRAMETE, de déterminer en son temps la ville qui sera retenue.

En conclusion, le Président Régional, pour ce même chapitre, devait demander aux Présidents départementaux de prévoir leur assemblée générale dans le dernier trimestre de cette année 2009 et de transmettre au CIF, les comptes-rendus avant le 31 décembre 2009.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 H 10.

Jean Pierre PEGURRI

Secrétaire Général du C.I.F. de la F.F.C.